

Commission de
l'administration publique

Déposé le : 31 MAI 2016
No : CAP-019
Secrétaire : R. C. T.

TABLE DE CONCERTATION MTQ-UPAC SUR LA PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ DES CONTRATS
DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

Réunion du 1^{er} décembre 2014 – COMPTE-RENDU

PRÉSENTS :

M. Robert Lafrenière, commissaire à la lutte contre la corruption, UPAC
M. Richard Bruneau, chef d'équipe, UPAC
M. Denis Morin, chef d'équipe, UPAC
Mme Carole Bertrand, chef d'équipe, UPAC
Mme Mélanie Crispo, analyste, UPAC
Mme Dominique Savoie, sous-ministre, MTQ
Mme Danièle Cantin, sous-ministre adjointe aux services à la gestion et à la surveillance des marchés, MTQ
Mme Nathalie Noël, directrice des enquêtes et de la surveillance des marchés (DESM), MTQ
Mme Sophie Cayouette, coordonnatrice, Service des enquêtes et de l'analyse de marché, MTQ

#	Sujets	Commentaires et orientations	Suivis	Responsable(s)	Échéance
	Mot des coprésidents	Mme Cantin souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle explique à M. Lafrenière et à Mme Savoie, qui participent pour la première fois à la Table, que lors de ce point, l'UPAC et le MTQ exposent habituellement leurs préoccupations.  			

#	Sujets	Commentaires et orientations	Suivis	Responsable(s)	Échéance
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté tel quel. M. Lafrenière souhaiterait ajouter à l'item varia les sujets suivants : b) le projet de plan de gestion de risque.			
2.	Lecture, adoption et suivi du compte-rendu de la rencontre du 3 juin 2014	Le compte-rendu est adopté tel quel. Aucune information n'est donnée relativement aux suivis. Néanmoins, ceux-ci ont tous été réalisés, mis à part ceux concernant [redacted] qui font l'objet d'un point à l'ordre du jour.			
3.	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	

#	Sujets	Commentaires et orientations	Suivis	Responsable(s)	Échéance
		<p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p>			
4.	État de situation de l'habilitation sécuritaire au MTQ	<p>Mme Noël présente à l'UPAC un document faisant l'état de situation de l'habilitation sécuritaire au MTQ. Elle rappelle que tous les employés de la DESM ont fait l'objet de l'habilitation sécuritaire et que cette pratique a aussi été implantée pour les experts en surveillance, en estimation et en gestion de risques, ainsi que pour les membres externes de comité de sélection. Mme Noël ajoute que le MTQ est en train de faire le recensement des autres postes sensibles à l'interne. Selon M. Lafrenière,</p>			

#	Sujets	Commentaires et orientations	Suivis	Responsable(s)	Échéance
		<p>le MTQ est un exemple à suivre en la matière.</p> <p>Mme Cantin ajoute que le MTQ a rencontré la SQI pour expliquer la démarche qui avait été faite pour les membres externes. Celle-ci serait en réflexion pour l'adapter à sa réalité. Mme Noël indique qu'il faudra faire les mêmes démarches avec le CSPQ.</p> <p>Mme Savoie demande si un échéancier est prévu pour les points à venir, soit la consultation des SMA, la rédaction d'une politique ministérielle et la conclusion d'une entente avec la SQ. Mme Noël répond que des démarches sont en cours pour ces trois éléments.</p>			
5.	Bilan 2013-2014 des enquêtes au MTQ	Le MTQ remet à l'UPAC le bilan des enquêtes 2013-2014. Mme Cantin ajoute qu'un bilan spécifique aux DT et aux CS a également été produit. Mme Cayouette présente les principaux faits saillants du bilan. Mme Noël rappelle l'importance de l'indépendance des enquêtes. L'UPAC informe le MTQ qu'il y a un nouveau numéro de téléphone pour les signalements.			
6.	Évaluateurs agréés	Mme Cantin informe l'UPAC qu'une directive balisera les responsabilités en matière d'autorisation et qu'il y aura plus de contrôle. [REDACTED]			
7.	Entrée en vigueur de l'article 23 de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics	<p>Le MTQ informe l'UPAC de l'entrée en vigueur de l'article 58.1 qui a été inséré dans la Loi sur les contrats des organismes publics par le biais de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics (article 23).</p> <p>L'article 58.1 stipule que « tout renseignement permettant d'identifier une personne comme étant un membre d'un comité de sélection (...) n'est pas un renseignement personnel à caractère public ».</p> <p>La date de l'entrée en vigueur de cet article a été fixée au 5 novembre 2014. Par conséquent, à compter de cette date, l'identité des membres d'un comité de sélection ne pourra être rendue publique.</p>			

#	Sujets	Commentaires et orientations	Suivis	Responsable(s)	Échéance
8.	Suivi du comité opérationnel MTQ-UPAC-SCT - Prévention	Mme Noël présente à l'UPAC les faits saillants de la dernière rencontre du comité qui a eu lieu le 11 septembre 2014. En résumé, le comité a beaucoup travaillé sur la mise en œuvre de la formation sur la protection de l'intégrité des contrats publics. Il a aussi été question de signalement. Les projets qui seront proposés pour le projet-pilote pour la gestion de risques ont été identifiés. Ils seront transmis à l'UPAC avant le congé des fêtes.	Transmettre les projets proposés pour le projet-pilote sur la gestion de risques	Nathalie Noël	19 décembre 2014
9.	Suivi du comité opérationnel MTQ-UPAC - Vérification - enquête	Mme Noël présente à l'UPAC les faits saillants de la dernière rencontre du comité qui a eu lieu le 6 novembre 2014. [REDACTED] Mme Cayouette informe la Table qu'il y aura une mise à jour des répondants qui sera réalisée ainsi qu'un rappel au regard des façons de faire. [REDACTED] Mme Noël rappelle que le MTQ offrira la formation souhaitée aux enquêteurs de l'UPAC.	Faire la mise à jour des répondants ainsi que le rappel des façons de faire	Sophie Cayouette	Prochaine rencontre
10.	Varia	M. Lafrenière souhaite ajouter à l'item varia le dossier [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]			

#	Sujets	Commentaires et orientations	Suivis	Responsable(s)	Échéance
		<div style="background-color: black; width: 300px; height: 20px; margin-bottom: 5px;"></div> b) Gestion de risque Le sujet a été discuté au point 8 et les projets seront transmis à l'UPAC sous peu.			
11.	Prochaine réunion	La prochaine rencontre de la Table aura lieu en mai 2015.	Convoquer les membres de la Table et transmettre l'ordre du jour.	Sophie Cayouette	
	Clôture de la réunion				

Préparé par : Sophie Cayouette, le 3 mars 2015

Approuvé par la Table le :